

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM VILLENEUVE LES AVIGNON QUARTIER BELLE CROIX 98 AVENUE DU GENERAL LECLERC
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 700 €.

Monsieur VERDE VALENTIN, représentant de la société 2V TRANSPORT S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 CHEMIN DES CARDELINES 30131 PUJAUT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

VERDE VALENTIN

Nombre d'actions : 2 700

Somme versée : 2 700 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 février 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Villeneuve les Avignon
98 av. du Général Leclerc
30400 Villeneuve les Avignon
Tel. 04 90 38 72 31 - Fax : 04 90 27 91 05
(appel local non surtaxé) SIRET : 512 167 420 00011

JST141

